



Procès-verbal

Assemblée générale du 24 février 2023 à 19h

Chalet du club Vosgien - Lembach

Le Président salue les membres du conseil municipal présents et a une pensée pour les personnes disparues ou malades de notre association.

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Etienne Fischer rappelle que le procès-verbal est disponible sur le site internet de l'APFLE, comme précisé dans le courrier d'invitation à l'Assemblée Générale. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral année 2022

Etienne FISCHER présente les activités et photos de l'année écoulée :

- **Bouteilles vendues** : 42 421,75€ (+8% par rapport à 2021, 39 338,36€), 2/3 des recettes de l'association cela représente 31 070 bouteilles (contre 29 502 en 2021)
Les ventes sont stables, en légère augmentation.
- **Collecte de pommes** : Etienne FISCHER rappelle que le nombre de ramasseur diminue chaque année et que les arbres dépérissent, il est urgent de continuer à ramasser et à planter de nouveaux fruitiers.
 - Chiffres 2022 : 74 membres en 139 pesées ont livré environ 59 tonnes (contre 44 tonnes en 2021, 137 tonnes en 2020).
 - **Total pommes bio** : 16,720 tonnes (à 32 cts€) cette année et déjà livré en tout plus de 94 tonnes de pommes. Coût annuel Ecocert pour Sautter de 2700€.
 - **Total pommes conventionnelles** : 42,10 tonnes (à 17 cts€) (42T prises en rétrocession donc ~27 000 bouteilles)
 - **Prix de vente** : 17 cts/kg en conventionnel et 32 cts/kg en bio (contre 18 cts et 39 cts/kg en 2021, contre 13 et 24 cts/kg en 2020)

TOTAL depuis 1994 = 5 293T

Le record de livraison était de plus de 500 tonnes avec une moyenne de 130 tonnes les dernières années dû à la sécheresse.

Il faudrait au minimum 50 tonnes par an pour assurer la quantité nécessaire aux ventes de jus chaque année.

- **Consignes de collecte** :
 - Prise de rendez-vous obligatoire
 - Respect des quantités annoncées
 - Respect des horaires
 - Pommes propres, non pourries
 - Accord du propriétaire
 - RIB à donner et cotisation de 5€ à l'APFLE obligatoire.

Difficultés cette année à optimiser le remplissage des bennes, idéalement deux bennes pleines par semaine. Il est également essentiel d'honorer son rendez-vous pour l'organisation des livraisons des pommes.

Sur l'année 2022, opérations réalisées :

- **Cours de taille** : janvier, février, mars, juin, novembre (verger école et fruitiers Trame Verte au Bodenacker) avec Pascal ROBINEAU et Eugène WALTER
- **Cours de greffage de pommiers** : **avril 2022**
avec Pascal ROBINEAU
- **Bourse aux plantes** : **30/04/2022**
au Jardin de la Paix avec le Collectif citoyen CERCLE
- **Fête du vélo** : **22/05/2022**
Tenue du stand de jus de pomme au Gimbelhof
- **Trame Verte au Bodenacker** : **juin 2022**
Accrochage des écriteaux réalisés par la classe CE2/CM1 ayant planté les arbres avec Maîtresse FERRANDINI
- **Exposition photographique de la CEA des Arbres Remarquables bas rhinois** : **juillet à octobre 2022**
dont 4 photos d'arbres lembachois, visibles à l'inauguration de l'école le 1/07/2022, en juillet à la mairie de Lembach, puis août et septembre dans le hall de la Communauté de Communes.
- **Commande groupée d'arbres fruitiers** : **novembre 2022**
305 arbres, en légère baisse par rapport à 2021 mais toujours un succès (10 101€ de ventes)
- **1 naissance 1 arbre** : **novembre 2022**
Conventions signées avec 2 communes : Lembach et Wingen. 8 arbres sur Lembach, pas de naissance à Wingen. Obersteinbach rejoindra le dispositif en 2023.
- **Entretien au Jardin de la Paix**
- **Plantation Trame Verte n°2** : **vendredi 18/11/2022**
20 arbres plantés avec deux classes de l'école de Lembach (12 poiriers + 8 pommiers) au Gries sur l'allée classée Arbres Remarquables.
- **Marché de Noël de Lembach** : **samedi 3/12 et dimanche 4/12/2022**
- **Plantation d'une haie en bordure de cour d'école** : **décembre 2022**
Essai de protection des enfants vis-à-vis des pesticides épandus en bordure de cour d'école, 30 arbustes avec les classes de CP et CE1.
- **Réunions à la Communauté de Communes**
Avec les différentes associations d'arboriculteurs du secteur, réflexion sur la stratégie Verger à mettre en place, dans la continuité du programme Trame Verte, avec Frédérique WEBER et Guillaume PETER vice-président Transition écologique.

3. **Rapport financier 2022** Lecture par Nicolas HAENSLI.

Les faits marquants de l'année : pas d'investissement, le succès de la commande groupée d'arbres fruitiers, une baisse dans la collecte de pommes.

pas de grands changements si ce n'est les achats de carburants qui ont un tarif doublé, l'entretien des machines (roues, batteries, tracteur, ...) 1700€ contre 509€ en 2021, moins de location de matériel et moins de travaux facturés.

Chiffre d'affaires : 62 412€ (57 351,56€ en 2021)

Dépenses : 64 617,68€ de charges

Résultat : déficit 1 780,17€ (contre 1 263,05€ en 2021)

On peut noter :

- VENTES : 42 422€ de ventes de jus, 10 101€ de ventes d'arbres, 1 463€ de ventes de piquets et systèmes de protection, 5 666 € de vente de pommes Bio à Sautter (car conventionnelles toutes reprises en rétrocession).
- COTISATIONS 111 : 1 221 € pour 111 cotisants (110 en 2021, 151 cotisants en 2020, 86 en 2019, notamment plus de livreurs).
- BENEVOLAT : 1300 h au total, plutôt stable. L'activité de vente mobilise environ 400h.

Nicolas HAENSLI remercie chaleureusement tous les bénévoles qui font vivre l'association.

Merci à tous !

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

4. **Rapport des réviseurs aux comptes**

Messieurs Albert FORTMANN et André STEINMETZ remercient Nicolas HAENSLI pour le travail effectué. Tous les livres et pièces comptables, jugés sincères et réguliers, ont été mis à dispositions des réviseurs aux comptes. Le 18/02/2023, aucune anomalie n'ayant été décelée, André STEINMETZ et Albert FORTMANN proposent de donner quitus au trésorier. Les comptes sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

5. **Désignation des réviseurs aux comptes pour le prochain exercice**

L'assemblée vote à l'unanimité pour la reconduction d'Albert FORTMANN et d'André STEINMETZ en tant que réviseurs aux comptes pour le prochain exercice.

6. **Elections au comité d'administration**

Les membres sortants et souhaitant se représenter en 2023 sont : Catherine ATTALI, Charles ATTALI, Marc KNAB. Etienne FISCHER rappelle que tout nouveau membre dans l'association ainsi qu'au CA est le bienvenu.

7. **Cotisations 2023**

Les montants évoluent en 2023 : 5 € pour l'adhésion à l'association seule ; 17 € au lieu de 16€ pour l'adhésion à la fédération en plus ; et 26 € au lieu de 25€ pour l'abonnement à la revue « Fruits et abeilles » en plus.

8. Projets 2023

- 11/03 : cours de taille au Gries avec les moniteurs : taille de formation des 20 arbres fruitiers plantés en 2022 Trame Verte avec les écoliers.
- Entretien au Gries et Verger école : à planifier
- 15/04/2023 : Bourse aux plantes au Jardin de la Paix avec le collectif citoyen CERCLE.
- Cours de taille 2023 : 24/06 taille en vert, novembre et décembre avec Eugène WALTHER et Pascal ROBINEAU.
- Collecte Bio : les quantités de pommes livrées étant de plus en plus faibles et la certification coûtant annuellement 2 700€ à Sautter, Etienne FISCHER annonce que les livreurs en bio devront désormais participer à hauteur de 35€/an. La livraison en bio devenant rentable environ à partir de 500kg.

9. Divers

- Réunion des associations arboricoles Vallée de la Sauer : Etienne FISCHER et Frédérique WEBER de la Communauté de Communes informent l'assemblée que les associations arboricoles du secteur (AJVOF, Fruits Fleurs Nature Woerth, Verger Conservatoire Gunstett, Association arboricole de Preuschedorf) se sont rencontrées à plusieurs reprises à la Communauté de Communes pour se connaître, discuter de l'avenir, des besoins des associations, etc. Le résultat de ces échanges et le programme d'actions Vergers seront présentés aux élus de la Comcom début mars 2023. A l'image du programme Vergers Solidaires (2009-2012) : préservation des vergers, valorisation des fruits, subventions à l'achat d'arbres pour les particuliers, communication et sensibilisation des scolaires. Frédérique WEBER conclut en félicitant l'implication et le travail effectué par l'APFLE depuis toutes ces années.
- Bénévolat à l'APFLE
Etienne FISCHER rappelle que les bénévoles sont les bienvenus lors des différentes journées et manifestations de l'APFLE. Il annonce également qu'il ne souhaite plus assurer la Présidence de l'association à partir de janvier 2024. Les candidats souhaitant intégrer le Comité ne doivent pas hésiter à se faire connaître rapidement. La transmission des compétences et missions d'Etienne FISCHER devra se faire et s'organiser le plus tôt possible. Il est très important pour l'avenir de l'association que tous ainsi que de nouveaux membres s'impliquent même occasionnellement dans nos activités. Ne pas hésiter à parler de l'APFLE et de ses activités autour de soi.

L'assemblée n'ayant plus de questions, le Président clôt la séance à 20h et propose de partager le verre de l'amitié.

Lembach, le 25 février 2023

Catherine Attali
Secrétaire

Etienne Fischer
Président